

Un livre fugitif

Il y a quelques années, je me suis retrouvée en possession d'un livre vieux de deux cents ans. Il n'est signalé dans aucune des bibliographies de référence, ni dans les catalogues des plus grandes bibliothèques. Si l'on excepte un seul autre exemplaire qui figure au catalogue de la bibliothèque municipale de Troyes (lieu de sa publication), il apparaît comme l'un des deux seuls exemplaires de cette édition à avoir survécu. Ceci n'aurait sans doute que peu d'intérêt à un détail près : ce livre fugitif – qui a curieusement échappé au radar de la science bibliographique – constitue l'une des premières éditions d'un texte qui, depuis sa toute première apparition, fait l'objet d'intenses analyses bibliographiques, littéraires et historiques : *Le Contrat social*, de Rousseau¹. L'incarnation perdue de l'un des monuments culturels de la modernité les plus intensément étudiés ouvre une perspective inattendue sur le problème de la forme en tant que sujet de recherche historique – problème de l'apparition, de la disparition et de la réapparition. L'objet de cet essai sera de démontrer que l'analyse formelle est inséparable de la narration historique dans l'acte d'interprétation.

* Je remercie Anthony Bliss, Robert Darnton et David Frick de leur expertise et de l'assistance qu'ils m'ont apportée lors de mes recherches pour cet essai.

¹ L'édition en question n'est mentionnée dans aucune des bibliographies majeures de Rousseau et des éditeurs révolutionnaires : R. A. Leigh, *Unsolved Problems in the Bibliography of J.-J. Rousseau/Sandars lectures in Bibliography* (Cambridge, 1990) ; Jo-Ann E. McEachern, *Bibliography of the Writings of Jean-Jacques Rousseau to 1800* (Oxford, 1989) ; Pierre M. Conlon, *Ouvrages français relatifs à Jean-Jacques Rousseau, 1751-1799 : bibliographie chronologique* (Genève, 1981) ; Théophile André Dufour, *Recherches bibliographiques sur les œuvres imprimées de J.-J. Rousseau, suivies de l'inventaire des papiers de Rousseau conservés à la Bibliothèque de Neuchâtel* (New-York, [1971]) ; Jean Sélénier, *Bibliographie générale des œuvres de J.-J. Rousseau* (Paris, 1950) ; Bibliothèque nationale de France (désormais BnF) Département des imprimés, *Catalogue des ouvrages de Jean-Jacques Rousseau conservés dans les grandes bibliothèques de Paris*, Gabriel Eugène Ledos (éd.) [Paris, 1912] ; et André Monglond, *La France révolutionnaire et impériale : annales de bibliographie méthodique et description des livres illustrés... (Grenoble, 1930-[63])*, vol. 9. On ne le trouve pas non plus dans les catalogues en-ligne suivants : *WorldCat* ; le *Catalogue Collectif de France* ; le catalogue de la BnF BN-OpalePlus ; et Google Books.

L'ouvrage dont il s'agit est une édition in-12 du *Contrat social* [et des *Considérations sur le gouvernement de la Pologne*] comptant quatre cent trente-neuf pages. La page-titre qualifie l'ouvrage de « Nouvelle Édition » et identifie l'éditeur ainsi : « À Troyes, Chez Sainton, Imprimeur-Libraire, rue du Temple, an 2eme de la République ». Commençons par une analyse formelle de cet objet : les caractères sont modernes et dans l'ensemble en bon état. La typographie et la composition sont correctes mais non pas impeccables : par exemple, la « réclame » qui apparaît entre les signatures B et C – le mot situé sous la dernière ligne d'une page qui anticipe le premier mot de la page suivante et qui est censé guider le relieur – ne s'accorde pas toujours avec celle qui suit (principe/principes) ; le caractère n'a pas été bien nettoyé avant de resservir (on remarque qu'un corps étranger, de type miette de pain, s'est glissé dans les formes composées). Bizarrement, les vergeures des pages de garde avant et arrière – les lignes épaisses de papier chiffon qui sont visibles dans tous les formats excepté les plus petits – sont verticales, alors que celles du corps du texte sont horizontales, comme c'est généralement le cas dans tous les livres sauf ceux de format extrêmement réduit. Les lignes verticales pourraient nous conduire, au premier coup d'œil, à prendre le livre pour un in-8°.

On relève également des détails curieux dans la mise en page et les groupements de pages en cahiers. Les pages de faux-titre et de titre ne semblent pas faire partie du premier cahier – un groupe de pages provenant d'une seule et même feuille – et ont pu y être collées ultérieurement ; et le premier cahier (signature A) est un hors-texte inséré avant le B. La signature B est étrange, elle aussi ; les marques du typographe s'arrêtent à B 5 plutôt que B 6. Les filigranes diffèrent entre les gardes blanches et le corps du texte. On en tire donc l'impression générale d'un livre fabriqué par des professionnels à partir d'un stock de papier hétérogène, et exécuté à la hâte. En termes bibliographiques, ce livre n'est pas un « lion royal », ni même un « vieux chien ». Il s'agit plutôt d'un chien de rue et sans doute du plus petit de la portée. Mais la Révolution fut le fait de chiens de rues, et les caractéristiques du livre sont typiques des ouvrages plutôt rares qui furent publiés – in extremis – au plus fort de la crise révolutionnaire française de 1793-1794.

Puisque *le Contrat social* avait été interdit de publication par le Gouvernement français avant 1789, établir la cartographie de l'histoire de sa publication au dix-huitième siècle constitue une entreprise complexe, qui demeure loin d'être achevée malgré les efforts soutenus des collectionneurs, bibliographes et détectives littéraires qui se sont attelés à la tâche depuis la mort de l'auteur en 1784. Ce que nous pouvons dire avec assez de certitude, c'est que pendant les vingt-sept années séparant la date de sa première publication, en 1762, de la Révolution de 1789, il parut environ quarante-cinq éditions différentes du

Contrat social en français – mais pas nécessairement en France même² (les lieux de publication demeurent matière à débats).

La censure royale s'effondra en 1789, suivie par la monarchie française, en 1792. J'ai pu parvenir à établir l'existence de quarante-quatre nouvelles éditions de l'ouvrage publiées entre 1789 et 1800 (souvent associées, comme c'est le cas dans le livre qui nous occupe, aux *Considérations sur le gouvernement de la Pologne*). Il s'agit d'une remarquable floraison, comptant presque autant d'éditions en onze ans que pendant les trente années précédentes (et représentant cinquante mille exemplaires au bas mot). Le culte révolutionnaire voué à Rousseau entraîna également une moisson d'études journalistiques, bibliographiques et littéraires d'un texte qu'on en vint progressivement à considérer – ses contemporains tout comme les générations suivantes – comme le « script » fondateur du républicanisme français. Environ trois cents livres et pamphlets consacrés à Rousseau furent publiés pendant la seule décennie révolutionnaire (1789-1799), et une liste bibliographique exhaustive des livres consacrés à Rousseau depuis cette date pourrait compter jusqu'à des dizaines de milliers de titres. Parmi les quarante-quatre éditions recensées, y compris celles qui proviennent des villes provinciales les plus modestes, l'édition Sainton de Troyes qui est le sujet de cet essai est la seule à n'avoir laissé presque aucune trace bibliographique³.

Pourquoi ce livre a-t-il disparu? Comment se peut-il que jusqu'à deux mille exemplaires d'un livre important paru à un moment historique capital se soient apparemment évaporés dans l'éther? La réponse n'est pas simple. Troyes fait dans son ensemble l'objet de nombreuses bibliographies. Parmi les bibliophiles et les historiens culturels, la ville est renommée comme l'un des plus gros producteurs de littérature de colportage (la « Bibliothèque bleue ») et d'almanachs populaires du début de l'Europe moderne⁴. Les collections de ses bibliothèques locales font l'objet de très nombreuses analyses bibliographiques, littéraires et historiques depuis des générations⁵.

De plus, l'éditeur, Jacques-François Sainton, est loin d'être un inconnu. Né sans doute en 1749 dans une famille de cartographes qui bénéficiait d'un certain renom, il fut admis à la guilde des imprimeurs de Troyes en 1773. Sa

² Leigh, *Unsolved Problems in the Bibliography of J.-J. Rousseau, ouvr. cité*.

³ Carla Hesse, « Revolutionary Rousseaus: The Story of His Editions After 1789 », dans Marie-Christine Skuncke (dir.), *Media and Political Culture in the Eighteenth Century* (Stockholm, 2005), p. 105-28.

⁴ Voir Robert Mandrou, *De la culture populaire aux XVII^e et XVIII^e siècles: la Bibliothèque bleue de Troyes* (Paris, 1984); Geneviève Bollème, *Les Almanachs populaires aux XVII^e et XVIII^e siècles* (Paris, 1969); *La Bible bleue: anthologie d'une littérature « populaire »* (Paris, 1975); Geneviève Bollème, Lise Andriès, *La Bibliothèque bleue: littérature de colportage* (Paris, 2003).

⁵ Pour les premières bibliographies et le catalogue publié de la bibliothèque de Troyes, cf. <http://www.mediatheque-agglo-troyes.fr/bmtroyes/>.

candidature au poste de maître-imprimeur fut formellement acceptée en 1781 et, en juillet 1782, il devint l'éditeur des *Annonces, affiches et avis divers de Troyes*. Après avoir été reçu officiellement en tant qu'imprimeur par acte du Conseil royal en 1790, il se mit à imprimer les *Annonces* sous son propre nom. La même année, il devint l'imprimeur du gouvernement pour le département de l'Aube nouvellement fondé.

Au cours de l'an V (1796-1797), Sainton céda sa charge à son fils, Jean-Jacques Sainton, à l'occasion du mariage de ce dernier, et il continua de travailler, sous le nom d'éditeur Sainton, père et fils, jusqu'en 1811. Après la proclamation du Premier Empire, les Sainton devinrent imprimeurs de la préfecture de l'Aube. Sainton père mourut le 12 février 1829. En sa qualité d'imprimeur officiel du département de l'Aube (ainsi que son associé Adrien-Paul-François André), il continua, sans interruption de 1790 jusqu'à sa retraite en 1811, à imprimer et à publier les *Annonces et affiches* hebdomadaires de la ville, ainsi que les publications officielles provenant des instances nationales, départementales, puis impériales et préfectorales.

Sous ce récit officiel et institutionnel se cache une multitude de détails. Quatre lettres d'affaires écrites par Sainton père demeurent à ce jour dans les archives de la Société typographique de Neuchâtel, un des engins de propagation des Lumières les plus impressionnants du XVIII^e siècle. Elles révèlent que dès le début de sa carrière, Sainton avait rejoint le large réseau souterrain des marchands de livres censurés qui s'étendit dans toute la France pendant les dernières décennies du siècle⁶. Son entreprise dut rencontrer un succès considérable, puisqu'il apparaît sur la liste des souscripteurs de l'édition in-4^o de 1776 de l'*Encyclopédie*, passant commande pour pas moins de cinquante-deux exemplaire⁷. Le 15 septembre 1776, il écrit : « Je prends beaucoup d'ouvrages philosophiques. Ainsi envoyez m'en une note. » Son rousseauisme et sa déclaration d'adhésion au « parti philosophique » se sont clairement manifestés dans son choix du prénom donné à son fils, Jean-Jacques.

En 1789, il se lança sans équivoque dans le mouvement révolutionnaire. Bien que non daté, un pamphlet écrit par Nicolas Desponts, publié probablement en 1789 et intitulé *Dialogue entre un père et son fils, sur la révolution, sur les droits de l'homme et sur les principes de la Constitution* parut sous son nom d'éditeur. En 1789, Sainton a peut-être été nommé électeur du député de Troyes aux États généraux, puis membre du conseil municipal de Troyes en 1790 – les sources ne

⁶ Archives de la Société typographique de Neuchâtel, ms. 1213, f^{os} 154-161. Je remercie Robert Darnton de m'avoir fourni ces références.

⁷ Robert Darnton, *The Business of Enlightenment* (Cambridge, MA, 1979), p. 591.

s'accordent pas sur ce point⁸. C'est en tout cas lui qui imprima son nom sur la page-titre comme étant l'un des distributeurs nationaux de l'ouvrage apocryphe et radical *Cayer commun des trois ordres du baillage de **** en 1789⁹. Ce sont ses pamphlets et ses publications de proclamations municipales qui soulevèrent les milices révolutionnaires locales et qui coordonnèrent la formation de la Garde nationale de l'Aube. Il doit certainement y avoir une anecdote savoureuse pour expliquer comment Sainton parvint à arracher le marché des publications du gouvernement à Troyes des mains de la veuve Goblet, qui, à la fin de 1790, détenait encore le titre d'« imprimeur du Roi »¹⁰.

La ville de Troyes était de triste renommée litigieuse à la veille de la Révolution française. C'était une ville aux religions diverses, fracturée, qui plus est, par des tensions sociales qui s'étaient aiguës en 1787, lors de la crise économique de l'industrie textile qui représentait la principale source de revenus pour sa population d'environ trente mille habitants¹¹. Ici, la « révolution municipale » de 1789 n'entraîna pas de consolidation aisée du pouvoir politique dans les mains des notables de la ville. Au contraire, elle inaugura une des versions les plus acrimonieuses de la Révolution en miniature : des institutions religieuses réactionnaires et une aristocratie locale résolument royaliste se heurtèrent (souvent violemment) à un club jacobin précocement démocratique et à des sans-culottes profondément engagés politiquement¹². Tandis que la crise révolutionnaire allait en s'aggravant après la chute de la monarchie en 1792 et que les troupes autrichiennes traversaient les frontières du nord-est, Troyes devint une cité essentielle à la réussite de la République.

En juin 1793, Joseph Fouché, un Jacobin radical au pedigree irréprochable, fut envoyé comme représentant en mission de la Convention nationale dans le département de l'Aube afin d'y imposer des mesures d'urgence¹³. À travers

⁸ Si le catalogue en ligne de la BnF, BN-Opale Plus, décrit Sainton comme un « Député du Tiers-État en 1789 », il n'apparaît sur aucune liste officielle de députés. Il est plus probable qu'il ait été électeur des députés aux États généraux. Je n'ai pas pu consulter la liste des sources de la BnF, mais pour une liste des députés, voir Timothy Tackett, *Becoming a Revolutionary: The Deputies of the French National Assembly and the Emergence of a Revolutionary Culture (1789-1790)* (Princeton, NJ, 1996).

⁹ César-Guillaume de La Luzerne, Jacques-Marie de Froment et Louis XVI, roi de France, *Cayer commun des trois ordres du baillage de **** (À Paris, chez Esprit, au Palais Royal ; À Chatillion, chez Cornillac ; À Dijon, chez Capel ; À Langres, chez P. Defay ; À Troyes, chez Sainton, 1789).

¹⁰ Voir par exemple M. Pignot, *Aux Électeurs du département de l'Aube...* ([Troyes], Imprimerie de la V^{ce} Goblet, Imprimeur du roi, 1790).

¹¹ Lynn Avery Hunt, *Revolution and Urban Politics in Provincial France: Troyes and Reims, 1786-1790* (Stanford, CA, 1978).

¹² Michael Kennedy, « The Foundation of the Jacobin Clubs and the Development of the Jacobin Club Network, 1789-1791 », *Journal of Modern History*, n° 51, 4 (janv. 1979), pp. 701-733.

¹³ Voir Albert Soboul, *Dictionnaire historique de la Révolution française* (Paris, 1989), p. 463.

tout le département, et surtout dans son chef-lieu de Troyes, des comités révolutionnaires furent organisés afin de dénoncer des royalistes potentiels ou des sympathisants à leur cause. Des centaines de « suspects » furent interpellés et détenus sans chef d'accusation. À la fin de l'automne, une deuxième « révolution municipale » ordonnée d'en haut plaça Troyes dans les mains des membres radicalisés de la révolution populaire, sous l'égide d'Alexandre Rousselin, fanatique notoire. Le 24 novembre 1793, la grande cathédrale de Troyes fut « déchristianisée » et transformée en « temple de la Raison » où les membres locaux du Comité révolutionnaire pourraient prêcher leur évangile de liberté, égalité et fraternité¹⁴.

Les monographies publiées par Sainton tout au long de la Révolution nous offrent l'un des corpus documentaires les plus riches illustrant la trajectoire de la radicalisation de Troyes, ville révolutionnaire. C'étaient les presses de Sainton qui donnaient à la « Société des Amis de la Constitution » (autrement dit, le club des Jacobins) ses moyens d'atteindre le public. C'était par l'intermédiaire de ses presses que le clergé « constitutionnel » guerroyait contre les fidèles réfractaires¹⁵. Sainton proclama que la patrie était « en danger » pendant l'été 1792¹⁶. Il imprima les *Jugements* du « Tribunal révolutionnaire » en 1793¹⁷. C'est encore Sainton qui publia un *Catéchisme de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* en 1794¹⁸.

Selon les histoires de corporations consacrées à l'imprimerie à Troyes et datant de la fin du XVIII^e siècle, histoires qui forment la base des données biographiques dont nous disposons sur Sainton, l'imprimeur fut éliminé du conseil municipal le 31 décembre 1793, et ne retrouva sa position que le 31 mars

¹⁴ Joseph Josselin, *Discours prononcé par le citoyen Joseph Josselin, commissaire national près le tribunal du district de Bar-sur-Seine, dans le temple de la Raison de cette commune; le 20 frimaire de l'an second [10 décembre 1793] (...) sur les ressorts du gouvernement populaire et les devoirs des citoyens envers celui-ci* (Troyes, Sainton).

¹⁵ Pierre-Claude Lejeune, *Le Neuvième Article du Symbole, ou Supplément au catéchisme de MM. Les évêques sur l'Eglise, par l'auteur de l'ouvrage intitulé: « Principes pour l'acceptation de la constitution civile du clergé »* (Troyes, Sainton, 1791); Pierre-Claude Lejeune, *Discours prononcé par M. Lejeune, curé de Clérey, à l'Assemblée électorale de Nogent-sur-Seine, le 4 septembre 1792* (Troyes, Sainton, 1793, 8 p.); Pierre-Claude Lejeune, *Le Publiciste chrétien, ou Notions générales sur l'Eglise, puisées dans la méditation de sa nature, de son établissement et de ses lois* (Paris, chez Limodin; Troyes, Sainton, 1791, 106 p.); [Pierre-Claude Lejeune], *Adresse aux assemblées primaires [18 juin 1791] par M. Lejeune* (Troyes, Sainton, 1791, 16 p.).

¹⁶ *Acte royal: 8 juillet 1792. Proclamation du Roi (exhortant tous les Français à l'union en présence des dangers de la patrie)* [Troyes, Sainton, (s. d.)].

¹⁷ *Jugement du Tribunal révolutionnaire qui acquitte le citoyen Jean Maydiou. Du 30 mai 1793, l'an second de la République Française* (À Troyes, chez Sainton, 1793).

¹⁸ J.-B. Boucheseiche, *Catéchisme de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (Troyes, chez Sainton, Imprimeur du département de l'Aube [circa 1794]).

1796¹⁹. Cette version officielle de sa biographie politique laisse le sentiment que son radicalisme s'est arrêté net avant la Terreur. Mais si cette version officielle de l'histoire est juste, il est curieux de noter que Sainton imprima le *Discours* prononcé dans le « Temple de la Raison », le 10 décembre 1793, par le commissaire national Joseph Josselin, « sur les ressorts d'un gouvernement populaire et les devoirs des citoyens envers celui-ci »²⁰. Et qu'il publia un second discours du même acabit, prononcé au « Temple de la Vérité et de la Raison » de la commune voisine de Vendevre dix jours plus tard²¹. Fait tout aussi révélateur, le nom de Sainton ne figure pas sur la liste de suspects détenus à Troyes établie par Albert Babeau dans son *Histoire de Troyes pendant la Révolution* datant de 1874²². C'est à ce moment – lorsque les éléments les plus radicaux du mouvement révolutionnaire avaient purgé le gouvernement municipal de ses modérés – que son édition du *Contrat social*, datée de l'« An II de la République », aurait été publiée.

Ce qui est clair, c'est que Sainton survécut à la Terreur en tant qu'imprimeur, travaillant sans discontinuer dans l'un de ses épicycles les plus violents. Cependant, il est tout aussi clair qu'il refit surface (ce qui ne devrait peut-être pas nous surprendre) en Thermidorien, publiant une *Histoire du terrorisme exercé à Troyes par Alexandre Rousselin et son comité révolutionnaire pendant la tyrannie de l'ancien comité du salut public ; suivi de la réfutation du Rapport de la mission dudit Rousselin ; avec les pièces justificatives* au cours de l'an III (1796-1797)²³. Antiterroriste après la lettre, il semble aussi, du moins au début, être demeuré républicain²⁴.

¹⁹ BnF, BN-Opale Plus, article biographique en ligne sur Jacques Sainton éditeur, Troyes (1749 ?-1829). Les sources citées par la BnF sont Louis Morin, *Histoire corporative des artisans du livre à Troyes* (Troyes, Impr. P. Nouvel, 1900) ; Louis Morin, *Histoire des imprimeries de Troyes depuis 1789 et des autres imprimeries du département de l'Aube depuis leur fondation* (Troyes, Dufour-Bouquet, 1893) ; Nicolas Amable Germain Debray, *Tableau des libraires, imprimeurs et éditeurs des livres des principales villes de l'Europe* (Paris, 1804) ; Guillaume Fleischer, *Annuaire de la librairie* (Paris, 1802) ; Georges Le Preux, *Gallia typographica ou Répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France depuis les origines de l'Imprimerie jusqu'à la Révolution* (Paris, 1909). Jusqu'à présent, je n'ai eu la possibilité de consulter aucune de ces sources directement.

²⁰ Josselin, *Discours prononcé par le citoyen Joseph Josselin, ouvr. cité*.

²¹ Joseph Thibezard, *Discours de Joseph Thibezard, âgé de 13 ans, prononcé le 30 frimaire (20 décembre 1793) dans le temple de la vérité et de la raison de la commune de Vendevre* (Troyes, Sainton, [s. d.])

²² Albert Arsène Babeau, *Histoire de Troyes pendant la Révolution* (Paris, 1874), p. 2, appendice B : « Liste des Suspects ».

²³ *Histoire du terrorisme exercé à Troyes par Alexandre Rousselin et son comité révolutionnaire pendant la tyrannie de l'ancien comité du salut public ; suivi de la réfutation du Rapport de la mission dudit Rousselin ; avec les pièces justificatives* (Troyes, Sainton, an III [1796-1797]).

²⁴ [J.-Olivier Desmont], *Discours sur cette proposition : La justice et la vertu sont les bases de la République. Lu dans une séance du Club national de Bordeaux. Par le citoyen J.-Olivier Desmont,*

Sainton céda sa charge à son fils en 1797. L'entreprise conserva son statut d'imprimerie officielle tout au long de l'ère napoléonienne. On serait tenté de conclure que Sainton était un opportuniste politique consommé, dont le sens des affaires triomphait de tout engagement politique qu'il ait pu prendre. Il est toujours risqué d'imputer les vues politiques de la clientèle d'un imprimeur à celui-ci – mais les réseaux professionnels nous disent bien « quelque chose » sur le milieu de l'homme d'affaires en question et, dans la situation de Sainton, il existait certainement d'autres clients potentiels que ceux qui se situaient à l'extrême gauche révolutionnaire. Si l'on y ajoute son histoire pré-révolutionnaire dans la mouvance philosophique clandestine, et sa survie pendant l'an II, la fidélité de Sainton à une vision éclairée du monde et à une conviction républicaine (aussi floue que soient ses contours) ne peut pas être mise en doute.

Il est donc hautement significatif qu'après 1797 – date à laquelle son fils Jean-Jacques prit les rênes de l'affaire – les presses Sainton aient viré à droite, et que ce virage prenne une trajectoire de plus en plus réactionnaire après la retraite de Sainton père, en 1811. Si le fonds de commerce de l'imprimerie demeurait l'*Almanach* régional et l'*Annuaire* départemental, ainsi que les *Annonces et affiches*, en 1798, nous relevons, fait curieux, que les presses publient une *Lettre pastorale du C^m Évêque du département de l'Aube*²⁵. Après 1811 (toujours sous l'Empire), la transformation de l'imprimerie en machine à propager la réaction religieuse est manifeste. Les presses qui, en leur temps, catéchisaient les *Droits de l'homme* publiaient désormais le *Catéchisme historique... par M. Fleury... nouvelle édition [augmentée des Maximes de l'honnête homme de Fénelon]*²⁶. Dix ans plus tard, Sainton fils était passé de Fleury et de Fénelon au poste d'éditeur quasi-officiel d'une église catholique plongée dans les affres d'une véritable contre-réforme²⁷. En 1826, Jean-Jacques Sainton, fils

réimprimé par délibération de la société populaire de Troyes (le 24 vendémiaire an III) [Troyes, Sainton, (s. d.)].

²⁵ Augustin Sibille, *Lettre pastorale du C^m Évêque du département de l'Aube* (Troyes, de l'impr. de Sainton, père & fils, impr. du département de l'Aube, 1798, 2 p.)

²⁶ Claude Fleury, *Catéchisme historique (...) Nouvelle édition [augmentée des Maximes de l'honnête homme de Fénelon]* (Troyes, Sainton, 1811).

²⁷ *Épîtres et Évangiles des Dimanches et Fêtes de l'Année (...)*; *Avec de Courtes Réflexions [Lectionnaire de la messe (français). 1822]* (Troyes, Sainton, 1822); Fénelon, *Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse, par Fénelon. Nouvelle édition [avec les Aventures d'Aristonoius]* (Troyes, Sainton fils, 1823); François-Philippe Mésenguy, *Abrégé de l'histoire et de la morale de l'Ancien Testament, où l'on a conservé autant qu'il a été possible les propres paroles de l'Écriture sainte* (Troyes, Sainton fils, 1823); Charles-François Lhomond, *Epitome historiae sacrae, ad usum tyronum linguae latinae, auctore C.-F. Lhomond...* (Trecis, Sainton, 1826, in-18, 173 p.); Alphonse de Liguori, *Visites au Saint Sacrement et à la Sainte Vierge pour chaque jour du mois, par Mgr Alphonse de Liguori, (...) Nouvelle édition...* (Troyes, Sainton fils, 1826, in-16); Louis Racine, *La Religion* (Troyes, Sainton, [s. d. [1826?]]); *Les Épîtres et évangiles pour les Dimanches et Fêtes de l'Année, Avec les*

de l'éditeur révolutionnaire du *Contrat social* de Rousseau, était devenu l'éditeur des *Œuvres choisies* de l'homonyme résolument plus pieux de ce dernier, Jean-Baptiste Rousseau – édition annoncée comme *nouvelle [et] augmentée de quelques morceaux choisis tirés du poème de la Religion [par Racine fils]*²⁸.

L'an II (1793-94) ne fut pas une bonne année pour les ventes de livres, surtout dans les régions profondément divisées d'une nation plongée en pleine guerre civile et internationale – les esprits, même et surtout ceux des citoyens les plus éclairés, étaient ailleurs. Si Sainton publia bien une édition typique du *Contrat social* au cours de l'an II (soit entre mille et deux mille exemplaires), il y a peu de chance qu'ils se soient écoulés rapidement. Qu'est-il donc finalement arrivé à cette édition ?

Plusieurs hypothèses s'offrent à nous, étant donné ce que nous savons de cette édition, de son éditeur, et du contexte probable de sa fabrication. Première possibilité (qui nécessiterait cependant, avant d'être confirmée, un travail de recherche bibliographique bien plus approfondi) : l'« édition Sainton » n'était pas du tout une édition séparée. Le fait que la première signature ressemble à un hors-texte et que les pages de faux-titre et de titre aient pu, elles aussi, être collées suggère la possibilité que Sainton ait acheté une édition invendue incomplète, en feuilles, à bon prix, très certainement à Paris, et qu'il l'ait complétée lui-même avec une nouvelle première signature et des pages de faux-titre et de titre, dans l'espoir de tirer profit de la radicalisation en cours à Troyes.

Une deuxième hypothèse est la modification du même scénario, qui en attribuerait l'initiative au représentant en mission ou au commissaire national, lesquels auraient bien pu apporter les feuilles de l'édition invendue avec eux dans l'Aube soit pour propager le credo révolutionnaire, soit pour récompenser les patriotes locaux d'un souvenir en remerciement de leur patriotisme en temps de danger. Ceci est tout-à-fait possible, étant donné les nombreuses preuves de la coopération de Sainton avec les agents nationaux qui arrivèrent à Troyes en 1793.

Une troisième hypothèse suppose que Sainton, père, ainsi qu'au moins douze autres imprimeurs provinciaux éclairés, ait conçu la publication d'une édition locale du *Contrat social* dès que l'occasion politique se présenta, et

Prières du matin et du soir... [Lectionnaire de la messe (français). 1826] (Troyes, Sainton, 1826, in-18) ; Pierre Hubert Humbert, *Instructions chrétiennes pour les jeunes gens (...) mêlées de plusieurs traits d'histoires et d'exemples édifiants [Par l'abbé P.-H. Humbert. Avec les prières durant la messe et les vêpres du dimanche]*, Troyes, Sainton, fils, 1829, VIII-280 p., in-12 ; *Les Épîtres et Évangiles pour les Dimanches et Fêtes de l'Année, Avec les Prières du matin et du soir (...). Lectionnaire de la messe (français). 1837*] (Troyes, Sainton, 1837, in-18).

²⁸ Jean-Baptiste Rousseau, *Œuvres choisies de J.-B. Rousseau. Nouvelle édition, augmentée de quelques morceaux choisis tirés du poème de la Religion [par Racine fils]* (Troyes, Sainton fils, 1826).

qu'ils l'imprimèrent afin de signifier leur engagement en faveur du projet révolutionnaire et d'accomplir un geste patriotique illustrant l'adhésion de leurs régions respectives à « la Nation ». Si ce troisième scénario, qui est aussi le plus plausible, est le bon, il reste encore à expliquer pourquoi cette édition révolutionnaire, provenant de l'un des centres d'impression les plus réputés en France – contrairement à ceux d'une myriade d'autres éditions mineures qui poussèrent comme des champignons entre 1789 et 1795 (à Toulouse, Lille, Avignon, Rouen, Nîmes, Marseille, Avranches et Anger, sans parler de Lyon) – a, pendant les deux cents dernières années, disparu de la carte bibliographique et du marché du livre²⁹.

Les éléments dont nous disposons jusqu'à présent suggèrent deux explications possibles. Il se peut que Jacques-François Sainton, père, en plein accès de panique thermidorienne ou de remords politique, ait détruit l'essentiel du tirage après 1795. Néanmoins, puisque Sainton père continuait à publier des livres tels que les *Pensées républicaines, pour tous les jours de l'année, à l'usage des enfans. Par l'auteur du Catéchisme moral et républicain* en 1796, ceci semble très peu probable³⁰. Le scénario le plus plausible est que le fils de Sainton, fanatique religieux et manifestation contre-révolutionnaire, le mal-nommé Jean-Jacques, dans un acte pieux de bibliophilie, ait détruit les restes d'une édition au cours de l'un des autodafés notoires d'ouvrages philosophiques orchestrés par des missionnaires catholiques qui parcouraient la France afin de ramener la nation à la foi après la restauration de la monarchie, en 1815³¹. Il est tout aussi probable que Sainton fils ait joué ultérieurement un rôle-clé dans le blanchiment de la biographie de son père et dans l'effacement de la tache causée par la Terreur.

Nous nous retrouvons donc avec une dernière question. Comment cet exemplaire fugitif de l'édition qui a abouti entre mes mains a-t-il survécu ? Nous pouvons en apprendre davantage sur le destin qu'a connu ce livre après son impression si nous examinons sa reliure et les marques causées par ses propriétaires divers (et sans doute successifs). Les plats sont français et contemporains du papier, mais le papier et les étiquettes qui recouvrent le dos sont postérieurs – ils datent sans doute de 1810, certainement d'avant 1820. Le titre s'étale, estampillé en lettres d'or, sur une étiquette supérieure, et une étiquette inférieure comporte les chiffres 1888 écrits à la main à l'encre brune – il s'agit probablement d'une marque de classement, ce qui nous donne une idée de l'étendue de la bibliothèque dont ce livre a fait partie à un moment de son histoire. Chose encore plus attirante, on remarque un ex-libris à l'intérieur

²⁹ Hesse, « Revolutionary Rousseau », art. cité, pp. 105-28.

³⁰ *Pensées républicaines, pour tous les jours de l'année, à l'usage des enfans. Par l'auteur du Catéchisme moral et républicain* (Troyes, Sainton, rue du Temple, l'an III^e de la République [1796-1797]).

³¹ Martyn Lyons, « Fires of Expiation: Book-Burnings and Catholic Missions in Restoration France », dans *French History*, n° 10, 2 (1996), pp. 240-266.

du plat avant. C'est un nom germanique (E. Hegenicz? E. Hegervich?) mais polonisé et écrit dans une calligraphie polonaise. La main cursive dénote une personne issue des classes aisées, mais non pas assez riche pour posséder son propre ex-libris. Le style d'écriture situe le signataire à une date légèrement postérieure à 1820 mais ne dépassant pas le demi-siècle. Enfin, on relève sur la page-titre un timbre – « Księgozbiór Rydzyńska Ordynacja » (Collection de livres de l'ordination Rydzyński) – qui ne peut pas dater d'avant la fin du XIX^e siècle.

Pour l'instant, je ne sais rien de ce propriétaire polonais à part son nom. En revanche, le timbre nous raconte toute une histoire sur le sort du livre une fois qu'il n'a plus été en sa possession³². Une « ordination » était une fondation qui autorisait un nombre restreint de familles nobles à contourner une loi polonaise et lithuanienne qui imposait le partage de l'héritage. Ces fondations permirent à de puissants aristocrates de poids d'éviter la fragmentation de leurs biens et de préserver leur main mise sur la terre. La Rydzyńska Ordynacja portait le nom d'un lieu et non pas de la famille qui en était propriétaire. Rydzyńa est une petite ville des environs de Leszno (Lissa en allemand), située en Grande Pologne, au sud de Poznań. Leszno était un centre d'exil pour les frères tchèques. Ils y établirent une communauté et une école, et vivaient en communion avec les réformés calvinistes de la couronne polonaise et du grand-duché de Lituanie. Leszno met en relief un lien potentiel entre Rousseau et notre Polonais non-identifié, via la diaspora protestante qui se répandit dans les territoires germanisés à l'extrême ouest de la Pologne. Il est probable en tout cas que le Księgozbiór Rydzyńska Ordynacja ait acheté le livre sur place à son propriétaire originel et qu'il en ait peut-être recouvert le dos afin de l'assortir au reste de sa bibliothèque.

Au XVIII^e siècle, Rydzyńska tomba sous la coupe des princes Sułkowski. Aleksander Józef Sułkowski (Cracovie, 13 III 1695 – Leszno 21 V 1762) était ministre sous le roi polonais saxon Auguste III, et il collectionnait les livres. En 1736, il acheta le château de Rydzyńa au prétendant Stanisław Leszczyński, et s'y installa. Il se mit à collectionner des livres et constitua une bibliothèque de château, dont nous ignorons le contenu. Il légua à son fils château et bibliothèque.

Son fils, August Sułkowski, était grand fonctionnaire à la fin de la République (palatin de Gniezno, Kalisz et Poznań, membre de la commission de l'Éducation nationale) et collectionneur de livres. En 1776, il forma l'Ordynacja Sułkowska, confirmée par le roi et le *sejm* (ou parlement) : il doit s'agir de l'Ordynacja Rydzyńska. La bibliothèque s'enrichit considérablement sous son

³² Je remercie David Frick de m'avoir fourni les renseignements qui suivent, provenant de *Słownik pracowników książki polskiej. Suplement*. (Varsovie, Łódź, 1986), pp. 208-209.

contrôle. Il la situa dans l'Orangerie du domaine. August fonda un collège piariste à Rydzynia et en 1774, il s'engagea à céder les duplicata de sa bibliothèque à la collection de l'école. Cette collection (611 titres en mille volumes) se concentrait avant tout sur l'histoire, la théologie et les mathématiques. En 1821, elle fut transférée à Leszno et incorporée à la bibliothèque du Gymnasium Comenius.

On ignore la suite de l'histoire de la bibliothèque du palais de Rydzynia. Après la vente aux enchères de la bibliothèque en 1798, les successeurs (surnommés les ordynats, c'est-à-dire les fils qui héritèrent de l'essentiel du domaine) se mirent à leur tour à collectionner des livres. Antoni Paweł (Leszno, 31 XII 1785 – Rydzynia, 13 IV 1836) aurait été le tout premier en mesure d'acheter le *Rousseau* de Sainton à son premier propriétaire identifiable. Néanmoins, il se peut que l'ouvrage ait été acquis ultérieurement, par son fils, August Antoni (1820-1882) ou par son petit-fils, Antoni Ryszard (1844-1909), le dernier ordynat de Rydzynia. Quoi qu'il en soit, il est logique qu'une famille aristocratique polonaise, établie au sein d'une enclave calviniste près de la frontière prussienne, ait souhaité acquérir un exemplaire des *Considérations sur le gouvernement de la Pologne*.

En 1895, la bibliothèque, qui détenait environ huit mille volumes, fut vendue pour 2 700 marks dans une vente publique à un marchand de Leszno nommé Ranhut, qui la revendit immédiatement pour 5 000 marks au colonel prussien Walenty von Bismarck, qui se trouvait en poste à Leszno. A son tour, Bismarck en revendit une partie, et il emporta le reste en Allemagne. Il se peut que l'édition Sainton ait abouti à Berlin par le biais de cette transaction, mais les Archives nationales de Poznań lui achetèrent également soixante « brochures » (ou pamphlets ?) pour la somme de 20 marks. C'est donc par l'une de deux trajectoires possibles que ce livre est parvenu jusqu'au XX^e siècle.

Un dernier mystère demeure : pourquoi ce livre s'est-il retrouvé sur le marché en septembre 2003 ? Je l'ai acheté sur l'internet à Celler Versandantiquariat à Berlin. Le vendeur décrivait le livre dans des termes rudimentaires : « À Troyers [*sic*], (um 1795). 435 S., Pbd der Zeit; Dou dez (Kanten berieben; bst.; NaV.) ». Le vendeur (dont le commerce principal semble en fait être les « alcools fins » plutôt que les livres, d'où le mot *Celler*) a correctement identifié le format, mais il s'est trompé à la fois sur la date et sur la pagination. Il n'a recherché le livre dans aucune des bibliographies standards de Rousseau. De plus, son entreprise est si modeste (du moins à l'échelle internationale) qu'il a eu besoin de passer par un collègue, Antiquariat Ehbrecht, afin de traiter une transaction par carte de crédit. Détail final et révélateur : j'ai payé 90 euros (soit environ cent dollars) – un prix raisonnable dans le cadre du marché de l'Europe de l'Ouest. Mais un examen du prix marqué au crayon en haut et à gauche à l'intérieur du plat avant (1) suggère que le livre avait été précédemment acheté soit pour un deutsche mark, soit pour un euro. Un tel prix ne se justifierait que dans

l'ancienne Europe de l'Est, et même à l'époque, un prix aussi bas suggère une provenance douteuse.

En d'autres termes, mon exemplaire de Rousseau a effectué un long voyage sociologique et politique, depuis son origine en tant qu'édition populaire imprimée au plus fort de la Terreur, en 1793-1794 dans le but de répandre le républicanisme révolutionnaire parmi les populations des fins fonds de la province française. De là, fuyant la réaction catholique, l'ouvrage fugitif est passé par la bibliothèque d'un érudit polonais, pour aboutir entre les mains de princes dévoués à la sauvegarde de leur monopole oligarchique du pouvoir. Il atterrit ensuite dans les mains d'un officier militaire prussien provisoirement en poste en Pologne occidentale. Comment il s'est retrouvé, à supposer que ce soit le cas, dans les archives nationales polonaises de Poznań, la grande ville la plus proche de la frontière orientale allemande, située à une distance d'environ quarante-cinq minutes en automobile de Berlin, nous l'ignorons (Poznań fait partie de la Pologne depuis 1918, à l'exception des années d'occupation allemande pendant la Seconde Guerre mondiale). Qu'il ait été « libéré » des archives polonaises ou bien d'une bibliothèque privée située dans l'ex-Allemagne de l'Est après 1989, ce Rousseau révolutionnaire s'est de nouveau mis en marche.

La publication de cet essai révélera peut-être que je me suis trompée dans mes spéculations. Quelqu'un se manifestera avec un autre exemplaire du *Contrat social* de Sainton, ou bien avec une référence citant ce livre. Si cela se produisait, j'en serais ravie. Mais cela n'infirmerait en rien l'argument central où j'ai voulu en venir : sans forme, point de signification. Sans signification, point de forme. Or les formes ne peuvent pas durer dans le temps sans changer de contours. L'historicité de la forme réside donc non seulement dans son « contexte », mais aussi, et d'une manière plus significative, dans les traces inévitablement contingentes de sa durée dans le temps.